

Réunion plénière décentralisée du Comité de Direction

ARGANCY

Lundi 8 septembre 2025

à 18 heures 30

Présidence : Christophe SOLLNER

Présents :

ARANDA Julien- BARTHEL Christelle - DELLA MEA Roberto – GIULIANI David- GOTTE Michel - HINSBERGER Valery représentant des clubs- KETLAS Mohamed- KIHIL Patrice - KLEIN Renée - KOENIG Hervé - LAGRANGE Roger - MALEK Mustapha - MERULLA Vincent - SARTORI Anthony- TAESCH Pierre - VIGNERON Henri –

Présents en visioconférence :

BARTHEL Christelle – DEHLINGER Benoît- GRANDIDIER Nicolas- JANELA Adeline - LACOUR Christian

Excusés :

- CASANOVA Dominique- COLOMBO Alain –GAERTNER Patrice- GUESMIA Jamel - HOCQUAUX Christian - HURAUULT Olivier– JANELA Adeline –RISSER Bertrand - SERREDSZUM Cyril- THIRIAT Bernard- WERNET MICHALSKI Aurélie - WIRIG Michel

Assistent :

- EMMENDOERFFER Jocelyne, maire d'ARGANCY, NEVEUX Guy, premier adjoint, SPIRCKEL Patrick conseiller municipal, ancien président de la SCA Metz
- SALING Emmanuel Directeur Général du DMF
- LIBERT Dorian CTR
- MAURICE Michaël CTR
- DANY Sébastien CTDDAP
- KLAM Kévin CTDDAP

Présidents des clubs invités présents :

- TREMERY : ILLY Joël représentant BARBIER Emmanuel
- LA MAXE : MERLIN Thomas
- ARGANCY : VOINCON Michaël
- AY/MOSELLE : JUNCK François accompagné de l'éducateur des seniors
- HAUCONCOURT : SOLIVEAU Yannick

Ordre du jour

Après avoir accueilli les membres du comité de direction pour cette plénière décentralisée en ARGANCY, Christophe SOLLNER donne la parole à Madame Jocelyne EMMENDOERFFER, première magistrate de la commune qui remercie le district d'avoir choisi la commune pour cette soirée de travail qu'elle souhaite fructueuse d'une part, et pour l'engagement au service du football d'autre part.

Michael VOINCON, président de l'US ARGANCY rejoint les propos de Madame la Maire, très honoré d'accueillir le Comité de Direction du DMF et remercie également les instances d'avoir choisi la commune pour la première fois, commune où il fait bon vivre et dans laquelle plus de deux cents licenciés pratiquent le football grâce à la présence d'une équipe de bénévoles travailleuse et n'hésitant pas à proposer également de nouvelles pratiques par le biais du foot – loisirs.

Le président du DMF présente également Valéry HINSCHBERGER, président du club de SARRALBE, représentant les présidents des clubs du DMF pour la présente saison.

1. Audition de monsieur S.W. membre de commissions du DMF

A l'occasion de cette audition, les membres non élus ainsi que les invités sont sortis de la salle.

Les faits :

Signalement éthique transmis à la FFF concernant des publications haineuses, discriminatoires et idéologiquement extrêmes sur les réseaux sociaux de monsieur S.W., membre de commissions du DMF.

Considérant que la FFF a transmis le dossier à la LGEF et au DMF en demandant aux instances de se saisir de ce dossier

Considérant que l'organe décentralisé de la commission de discipline du DMF, secteur Sidérurgie, organe de première instance se déclare incompétent pour statuer sur le fond réuni le 2 juillet 2025 considère que la nature des faits reprochés relève sans équivoque de la commission de l'Éthique

Considérant que devant la commission de l'éthique du DMF réunie le 19 août 2025 au siège de l'association, monsieur S.W. a confirmé ses propos et ses regrets exprimés en première instance, Considérant que la commission de l'éthique n'ayant pas de pouvoir disciplinaire a transmis au comité de direction ses propositions compte tenu de la gravité des faits,

Considérant que le comité de direction n'a pas pour objet de sanctionner une personne mais en qualité de membre de commission,

Considérant que monsieur S.W. suppose que le club de FAMECK lui tient rigueur d'une décision d'appel pour une rencontre de demi – finale de coupe de Moselle vétérans entre l'APM METZ et FAMECK, remportée sur le terrain par FAMECK, mais perdue pour donner suite à appel de l'APM METZ dont l'assujetti était membre de la section vétérans tout en étant membre de la commission foot-loisirs-vétérans du DMF,

Considérant que monsieur S.W. a reconnu avoir reçu les messages à caractère discriminatoire et qu'il les a transmis mais sans les commenter personnellement,

Considérant que monsieur S.W. regrette avoir diffusé ces messages sur l'espace public de Facebook et que sa mise en cause l'a amené à clôturer ce compte,

Considérant que monsieur S.W. a affirmé ne pas être ni raciste, ni islamophobe et que pour lui ce n'était que de l'humour,

Après en avoir délibéré, le comité de direction prononce :

La suspension de toutes fonctions officielles de monsieur S.W. à compter du 9 septembre 2025 jusqu'au 31 décembre inclus assorti d'une obligation de formation à sa charge sur le thème des dangers d'utilisation des réseaux sociaux auprès de Jeunesse et Sports ou du CDOS.

2. Carnet

Décès :

Ginette TARALL, ancienne secrétaire de la commission décentralisée Montagne Nord jusqu'à la fin de la saison passée, bénévole active au sein du club du FC SARREGUEMINES, décédée subitement dimanche 7 septembre.

Félicitations :

Le Comité de Direction souhaite un bon troisième tour pour les qualifiés mosellans et une qualification pour le tour suivant synonyme de l'acquisition d'un jeu de maillots pour la suite de l'épreuve.

3. Vente de l'ancien siège > Christophe SOLLNER

Pas d'évolution notable depuis la dernière du Comité de Direction de Vergaville. Le compromis de vente de 500 000€ est signé. Toutefois, un document d'urbanisme spécifique doit être adressé par la métropole compte tenu du changement d'affectation concernant l'immeuble avant la signature définitive de l'acte.

4. Organisation des services pour la saison 2025-26 > Emmanuel SALING

Une nouvelle vague de visages d'alternants arrive au DMF dans les prochaines semaines. Sacha, Djibril, Lucas et Victorine sont déjà présents, sans oublier Igor en qualité de service civique. Ils seront au nombre de huit d'ici la fin septembre.

Enola change de mission et se prépare à succéder à Pascale accédant au droit à la retraite en fin de saison.

Lucas JOPPE devient conseiller territorial d'arbitrage détaché à la Moselle par la LGEF

Enola LLUCH et Damla TAMER seront les référentes pour le futsal

Enola LLUCH et Damla TAMER seront les interlocutrices pour les différentes commissions de discipline

Manu SALING précise également le rôle important des alternants lors des ateliers « Foot valeurs » organisés au DMF durant les vacances scolaires.

Pour la première édition la saison passée, près de six cents jeunes des clubs entre huit et quinze ans ont bénéficié des animations proposées

La présence des alternants qui a un coût pour le DMF sont des appuis non négligeables quant au service aux clubs et à la technique.

A noter que l'aide de l'Etat au salaire correspondant au SMIC était de 8000€ par an pendant 2 ans, ramené à 4000€ sur une année.

5. Démarrage des pratiques saison 2025 – 2026

- Football animation > Roberto DELLA MEA

U7 261 équipes

U9 351 équipes

U11 288 équipes

Inscription des équipes jusque fin septembre en constatant une augmentation d'équipes par rapport à la saison passée

Pour la rentrée du foot, les sites sont choisis.

Concernant les dates :

U11 13 septembre

U9 20 septembre

U7 27 septembre

Robert Della Mea explique la mise en place sur le territoire de la Moselle d'une animation « PLAISI – FOOT » destinée aux U9 et correspondant à un rassemblement durant lequel les joueurs des différentes équipes sont mélangés après la distribution par les éducateurs de bracelets de différentes couleurs.

Constats de l'expérimentation effectuée et réussie sur un plateau durant la saison passée :

- Les jeunes sont sur le terrain pour jouer
- Excellent état d'esprit
- But expliqué aux parents en amont réticents de prime abord mais repartis satisfaits en voyant les jeunes heureux au cours de ce plateau

- Décision de renouveler l'expérimentation une fois par demi-saison

- **Les U13 > Anthony SARTORI**

271 équipes, soit cinq de moins à date répartis sur quatre niveaux.

Le 6 septembre, accueil des clubs de D1 au DMF dans un but d'accompagner les clubs sur la structuration de la compétition et l'information quant à l'obligation de diplôme pour les éducateurs. L'objectif de ce niveau étant l'accession à la catégorie U14 Ligue.

- **Jeunes > Roger LAGRANGE**

U14 46 équipes

U15 101

U16 44

U17 37

U18 31

Soit un total à date de 259 équipes

Développement des nouvelles pratiques proposé aux clubs notamment en hiver pour les volontaires pour ces actions programmées par la FFF.

- **Séniors > Benoît DEHLINGER**

	2025.26
D1	50
D2	96
D3	141
D4	158
Total	445

457 équipes avaient entamé la saison 2024-2025, 428 l'avaient terminé.

6. Adoption des organigrammes > Henri VIGNERON

Les organigrammes établis par la Commission Championnats MOSELLE U13, la Commission Championnats MOSELLE Pratiques Jeunes et la Commission Championnats MOSELLE Seniors présentés sont adoptés par le Comité de Direction dans l'attente de la proposition de la Commission Féminine pour les championnats MOSELLE féminins non parvenus à ce jour.

U13

Organigramme Automne saison 2025-2026

D1

<i>Saison 2025-2026</i>	20	
Maintien en D1	16	a
Descentes de D1 en D2	4	b
Montées de D2 en D1	4	c
<i>Printemps 2026</i>	20	

D2

<i>Saison 2025-2026</i>	40	
Maintien en D2	32	
Descentes de D2 en D3	8	
Montées de D3 en D2	8	
<i>Printemps 2026</i>	40	

D3

<i>Saison 2025-2026</i>	80	
Maintien en D3	64	
Descentes de D3 en D4	16	
Montées de D4 en D3	16	
<i>Printemps 2026</i>	80	

D4

<i>Saison 2025-2026</i>	131	
Maintien en D4	115	
Montées de D4 en D3	16	
<i>Printemps 2025</i>	131	

Organigramme des Championnats MOSELLE Jeunes

ORGANIGRAMME 1ERE PHASE 2024/2025

U18	D1	Les équipes classées dernière et avant dernière de chaque groupe descend en D2
	D2	LES équipes classées 1ère et 2ème accèdent en D1

U17	D1	Les équipes classées aux 3 dernières places de chaque groupe descend en D2
	D2	LES équipes classées 1ère et 2ème de chaque groupe accèdent en D1

U16	D1	Les équipes classées dernière et avant dernière de chaque groupe descend en D2
	D2	LES équipes classées 1ère de chaque groupe accèdent en D1

U15	D1	Les équipes classées dernière et avant dernière de chaque groupe descend en D2
	D2	LES équipes classées 1ère accèdent en D1
		Les équipes classées dernières et avant dernière des groupes A B et C et dernière du groupe D descendent en D3
	D3	LES équipes classées 1ère et 2ème accèdent en D2

U14	D1	Les équipes classées dernière et avant dernière de chaque groupe descend en D2
	D2	LES équipes classées 1ère de chaque groupe accèdent en D1

Championnats MOSELLE Seniors

Organigramme de fin de saison 2025-2026

	Descentes de R3								
D1	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Début saison 2025-2026</i>	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Montées en R3	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Descentes en D2	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Descentes de R3	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Montées de D2	8	8	8	8	8	8	8	8	8
<i>Début saison 2026-2027</i>	48	48	48	48	48	48	48	48	48
D2									
<i>Début saison 2025-2026</i>	96	96	96	96	96	96	96	96	96
Montées en D1	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Descentes en D3	19	19	19	20	21	22	23	24	25
Descentes de D1	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Montées de D3	18	17	16	16	16	16	16	16	16
<i>Début saison 2026-2027</i>	96	96	96	96	96	96	96	96	96
D3									
<i>Début saison 2025-2026</i>	141	141	141	141	141	141	141	141	141
Montées en D2	18	17	16	16	16	16	16	16	16
Descentes en D4	32	32	32	33	34	35	36	37	38
Descentes de D2	19	19	19	20	21	22	23	24	25
Montées de D4	34	33	32	32	32	32	32	32	32
<i>Début saison 2026-2027</i>	144	144	144	144	144	144	144	144	144
D4									
<i>Début saison 2025-2026</i>	146	146	146	146	146	146	146	146	146
Montées en D3	34	33	32	32	32	32	32	32	32
Descentes de D3	32	32	32	33	34	35	36	37	38
<i>Début saison 2026-2027</i>	144	145	146	147	148	149	150	151	152

Début saison 2026-2027 Ce nombre dépend du nombre d'équipes engagées.

7. Assemblée générale du DMF le samedi 25 octobre à FALCK > Henri VIGNERON, Emmanuel SALING

- **Ordre du jour**

- Focus de la technique sur les nouvelles pratiques
- L'ordre du jour « classique » est adopté par le Comité de Direction. Il est les suivant :

Assemblée générale ORDINAIRE
Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire > Christophe SOLLNER
2. Allocution de M le maire de FALCK > Pascal RAPP
3. Mot de bienvenue du président de l'AS FALCK > Adrien PINELLI
4. Allocution du président du District Mosellan de Football > Christophe SOLLNER
5. Adoption des PV :
 - de l'Assemblée Générale du 25 octobre 2024
 - de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2025 > Christophe SOLLNER
6. Remise des distinctions > Vincent MERULLA
7. Rapport moral du secrétaire général de la saison 2024-2025 > Henri VIGNERON
8. Les finances :
 - . Examen des comptes financiers de la saison 2024-2025 > Christian LACOUR
 - . Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024-2025 > Frédéric TRAPP
 - . Approbation des comptes de l'exercice 2024-2025 > Christophe SOLLNER
 - . Affectation du résultat financier de l'exercice 2004-2025 > Christian LACOUR
 - . Budget prévisionnel 2025-2026 > Christian LACOUR
 - . Les partenariats du DMF > Manu SALING
9. Modifications de règlements du DMF > Henri VIGNERON
10. Les actions techniques > Dorian LIBERT et Mickaël MAURICE
11. Intervention des personnalités invitées :
 - . Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif > Agnès LEHAIR
 - . Représentant du Président du Conseil départemental de la Moselle > Armel CHABANE
 - . Président de la Ligue Grand Est de Football > Yann LEROY
 - . Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, chef des services Départementaux à l'Engagement et aux Sports (SDJES) > Saïd OULD YAHIA
12. Clôture de l'Assemblée Générale > Christophe SOLLNER

- **Règlementation à proposer :**

- o Modifications de points des règlements :

- . Statut Mosellan des Jeunes
- . Championnats MOSELLE U13
- . Championnats MOSELLE Jeunes
- . Championnats MOSELLE Seniors
- . Championnats MOSELLE Jeunes Féminines
- . Championnats MOSELLE Séniors Féminines
- . Coupes de MOSELLE Féminines
- . Règlements Sportifs des Compétitions du DMF
- . Règlements Généraux du DMF
- . Statut Mosellan de l'Arbitrage

Le Comité de Direction agréé les propositions d'amendements et modifications soumis par la Commission Statuts et Règlements. Ces règlements seront proposés aux membres de l'AG du 25 octobre 2025 qui se tiendra à FALCK.

- o Concernant le challenge de la Sportivité, il est décidé qu'une relecture sera organisée par la Commission Prévention

- **Organisation matérielle**

- o Une visite des lieux (salle des fêtes de FLACK) se fera en amont de l'AG qui réunira les représentants de la mairie, le secrétaire général, le directeur général du DMF ainsi que le vice-président du secteur Houiller.

- **Finances**

- L'expert-comptable travaille actuellement sur le bilan définitif rendu plus complexe du fait de la propriété du siège du DMF
- Le partenariat évolue très favorablement
- La situation financière reste bonne, voire très bonne
- 1,5 million de budget annuel prévisible.

9. Féminisation > Adeline JANELA / Renée KLEIN

L'opération « Mos'elle » reprend avec des rassemblements prévus au siège du DMF

« Elle et Foot » ;

- développement de la pratique féminine
- dirigeantes de clubs et autres

10. Budget des commissions > Christian LACOUR

Le Comité de Direction valide les subventions ci-dessous qui seront notifiées aux présidents des commissions concernées

COMMISSIONS	PRESIDENT	2024/2025		2025/2026	
		SUBV ACCORDEE	DEPENSES	SUBV DEMANDEE	SUBV ACCORDEE
COMMUNICATION ET EVENEMENTS	VIGNERON	275,00 €	0,00 €	300,00 €	275,00 €
ACTIONS CARITATIVES	DANY	500,00 €	131,14 €		200,00 €
FORMATION	KIHL	500,00 €	0,00 €	2 300,00 €	2 300,00 €
ADMINISTRATIVE	MICHALSKI	1 800,00 €	1 310,30 €	1 600,00 €	1 500,00 €
APPEL	VIGNERON	1 600,00 €	2 468,74 €	2 500,00 €	2 500,00 €
STATUTS ET REGLEMENTS	VIGNERON	500,00 €	0,00 €	500,00 €	250,00 €
ETHIQUE	LACOUR	0,00 €	0,00 €	50,00 €	50,00 €
CDA	MERULLA	40 000,00 €	40 015,75 €	41 000,00 €	41 000,00 €
CASMA	KOENIG	700,00 €	528,40 €	650,00 €	600,00 €
CDPA	DURAND	2 900,00 €	3 461,60 €	3 400,00 €	3 400,00 €
AIDES AUX CLUBS	WICKER	250,00 €	76,98 €	250,00 €	250,00 €
DELEGUES	TAESCH	8 000,00 €	9 016,58 €	9 000,00 €	9 000,00 €
CONSEIL DES JEUNES	ROBIN	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BENEVOLAT	MERULLA	200,00 €	0,00 €	200,00 €	200,00 €
U13	SARTORI	500,00 €	247,03 €	500,00 €	300,00 €
U 11	VOINCON	1 100,00 €	1 476,26 €	1 600,00 €	1 600,00 €
U7 U9	LITTNER	3 000,00 €	2 275,84 €	3 000,00 €	2 500,00 €
TECHNIQUE	KETLAS	500,00 €	225,25 €	500,00 €	300,00 €
SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	PERSELLO	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CONSEIL EDUCATEURS	KRAEMER	300,00 €	233,49 €	300,00 €	300,00 €
LABEL JEUNES		500,00 €	512,68 €	500,00 €	500,00 €
FEMININE	GRAEF	4 000,00 €	3 215,67 €	4 000,00 €	3 500,00 €
FEMINISATION	JANELA		204,47 €	500,00 €	300,00 €
COUPES SENIORS	MICHALSKI	2 500,00 €	740,09 €	2 000,00 €	1 000,00 €
CHAMPIONNAT SENIORS	VIGNERON	500,00 €	0,00 €	500,00 €	250,00 €
PRATIQUES JEUNES	THIRIAT	750,00 €	2 075,38 €	2 000,00 €	2 000,00 €

JEUNES OUEST	THIRIAT	1 000,00 €			
JEUNES EST	MAZEAU	1 000,00 €	902,60 €	1 000,00 €	1 000,00 €
SENIORS SIDERURGIE	KRIEG	1 500,00 €	1 159,03 €	1 500,00 €	1 200,00 €
SENIORS METZ	SEIBEL	1 600,00 €	1 795,26 €	1 800,00 €	1 800,00 €
SENIORS HOUILLER	WERNET	300,00 €	0,00 €	500,00 €	300,00 €
SENIORS MONTAGNE NORD	LOHMANN	1 200,00 €	1 105,23 €	1 200,00 €	1 200,00 €
SENIORS MONTAGNE SUD	WIRIG	1 000,00 €	887,03 €	1 200,00 €	1 000,00 €
MEDICALE	RISSER	200,00 €	0,00 €	500,00 €	200,00 €
PREVENTION	TAESCH	500,00 €	101,52 €	1 500,00 €	1 500,00 €
CDTIS	GIULIANI	100,00 €	627,98 €	500,00 €	500,00 €
FUTSAL	BECKER	6 000,00 €	3 361,67 €	5 000,00 €	3 500,00 €
VETERANS	MICHEL C	500,00 €	19,37 €	500,00 €	250,00 €
FOOT UNIFIE	ARANDA	500,00 €	71,36 €	500,00 €	250,00 €
FOOT LOISIRS	KETLAS	1 000,00 €	783,03 €	2 000,00 €	1 000,00 €
BEACH SOCCER	SZYMANSKI	500,00 €	0,00 €	500,00 €	200,00 €
TOTAL		88 275,00 €	79 029,73 €	95 350,00 €	87 975,00 €

11. Fonctionnement financier des commissions > Christian LACOUR

« Le rôle des commissions est de contribuer à la pérennité de leurs propres activités, d'assurer la continuité de leur fonctionnement, d'être une force de propositions en fonction des orientations et des règles sportives définies par le District.

Les membres s'engagent à adhérer aux statuts du District, à l'éthique, aux objectifs et projets, à respecter son organisation, à collaborer avec les autres acteurs, dirigeants, salariés permanents, partenaires et autres bénévoles.

Ils s'abstiennent de porter atteinte d'une quelconque façon à la réputation, à l'image et aux intérêts du District.

Un membre de commission met au service de l'institution, du temps, de la disponibilité, de la compétence, de la solidarité. Aucune relation hiérarchique n'existe avec le DMF, la base de la collaboration s'opère sur la confiance mutuelle sans contrepartie de rémunération.

Objet de la mission et ses attributions

L'organisation et la durée de la commission

Chaque commission a comme référent un ou plusieurs membres du Comité de Direction qui peuvent assister de plein droit comme les autres membres du CD aux réunions, ainsi qu'un salarié selon les nécessités.

Pour les réunions, il convient de privilégier la visio-conférence, les réunions en présentiel devenant ponctuelles. Par ailleurs, pour être plus proches de nos clubs et selon les besoins, certaines réunions peuvent être délocalisées dans les différents territoires.

Annuellement, le président établit au plus tard au 31 août de chaque saison le rapport de l'activité de sa commission qu'il adresse au secrétaire général

(henri.vigner@wanadoo.fr) pour élaborer le rapport moral du District.

Les moyens de fonctionnement

Le District s'engage à mettre à disposition sur demande préalable les outils internes au service des commissions en fonction des besoins et des possibilités, salles de réunions, matériel bureautique, cartouches d'encre, papier, etc...)

Equipement des commissions :

Pour les commissions non encore équipées et qui justifient cette demande, le président ou le secrétaire de la commission peut récupérer du matériel informatique (PC portable, imprimante). Tous les consommables, liés au bon fonctionnement de la commission, comme le papier et les cartouches pour l'imprimante, etc... sont commandés et mis à disposition par le DMF (pas d'avance de frais personnelle à effectuer).

Dans ce cas, il conviendra de transmettre un mail à comptabilite@moselle.fff.fr pour passer commande. Les frais précités ne seront remboursés qu'au président ou secrétaire des commissions. Ils ne seront pas pris en charge pour les autres membres de la commission.

A la demande du service comptabilité, la commission propose un budget de fonctionnement au plus tard au 30 juin, pour la saison suivante. La demande sera traitée en CD par le Trésorier et restituée aux Présidents des différentes commissions durant la période estivale.

Chaque commission est responsable de ses engagements financiers dans la limite de la délégation de budget, elle doit transmettre mensuellement tous les éléments comptables au service comptabilité.

Les frais de déplacements

Le montant des frais de fonctionnement, indemnités de déplacements, de péages, engagé par les membres **dans le cadre de leurs missions** est pris en charge par le District, selon le barème : 0,423 € / km. Tout autre engagement de dépense non prévu au budget ne sera pas remboursé.

Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à covoiturer. Dans ce cas, seul le bénévole qui utilise son véhicule sera remboursé de son déplacement individuel et collectif. Les covoiturés seront remboursés quant à eux de leurs déplacements domicile-aire de covoiturage.

Chaque membre renseigne intégralement les informations demandées sur la note de frais qu'elle soit collective ou individuelle, à partir des modèles disponibles sur le site ou sur demande auprès de Vincent : vgalloro@moselle.fff.fr

Le membre indique le montant des frais engagés sur le mois, par nature et joint impérativement les justificatifs y afférents. L'ensemble des pièces scanné est à transmettre par mail à vgalloro@moselle.fff.fr

A noter que les personnes qui se déplacent sans être missionnées par le DMF n'ont pas à solliciter le remboursement de frais de déplacement voire d'autres dépenses.

La note de frais du mois M doit être transmise au service comptable au plus tard le 15 du mois M+1 pour un règlement en fin de mois M+1. Au-delà de 2 mois à M+3, elle ne sera plus prise en compte.

Chaque membre peut renoncer expressément par voie écrite, au remboursement des frais engagés et les transformer en don. Le District lui remettra un reçu que le donateur pourra joindre à sa déclaration de revenus et bénéficié, ainsi d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Repas annuel :

Par saison, chaque commission se verra octroyée une subvention pour l'organisation d'un temps de partage convivial. Le montant prévu est de 20 € par membre de commission.

Pour des informations complémentaires sur la prise en charge de la part du DMF ou pour l'avance de fonds, prenez contact avec le service comptabilité.

Les droits et devoirs des membres

Les membres règlent le montant de la cotisation d'adhésion prévue annuellement au statut financier du District qui, pour la saison 2025-2026 est de 10 €. »

Le document présenté par le trésorier général sera envoyé à tous les présidents des commissions du DMF.

12. Formation des dirigeants > Patrice KIHL

Patrice KIHl informe qu'une formation informatique encadrée par les informaticiens de la LGEF Cyril MARCHAL et Yannick KOPF s'est déroulée au DMF
De même il assurera une information sur la gestion financière au cours des réunions de septembre 2025.

Pierre TAESCH rappelle qu'en avril dernier, un sondage a été effectué auprès des membres de commissions pour les formations suivantes :

- Conduite de réunion 36 candidats
- Laïcité et valeurs de la République 35 candidats

Poursuite de la formation en visioconférence sur le thème de référent sécurité dans un club
Proposition de formation sur la gestion des conflits en regroupement de clubs

13. « Ensemble pour la Moselle » > Emmanuel SALING

La manifestation destinée au club se déroulera au stade St Symphorien en amont de la rencontre FC METZ – LE HAVRE AC le dimanche 28 septembre avec la remise des dotations.
300 clubs sont d'ores et déjà inscrits

14. Les réunions de septembre > Henri VIGNERON

Samedi 6 septembre	SARREBOURG	Club house FC SARREBOURG
Samedi 13 septembre	SAINT AVOLD	Club house JA ST AVOLD
Samedi 20 septembre	METZERVISSE	Club house AG METZERVISSE
Samedi 27 septembre	WELFERDING	Club house AS WELFERDING
Samedi 4 octobre	VIGY	Gymnase intercommunal

ECOUTER, INFORMER, ECHANGER ; ces trois verbes représentent le leitmotiv de chaque réunion.
La première qui s'est déroulée à SARREBOURG a réuni 32 personnes sur les 56 inscrites.
Pour ces réunions, le staff du DMF est composé cette année du secrétaire général, du directeur général, de représentants de la Commission féminine, de celle de la féminisation, de l'ETD, de la CDA. Une intervention de Patrice KIHl est proposée sur le thème des finances des clubs et du rôle du trésorier.

15. Arbitrage > Vincent MERULLA

Situation au 08/09//25 : 552 arbitres actifs sur 692, soit 80% du contingent

Comparaison A-1 au 07/09/24 : 538

15 à 20 dossiers sont encore en attente.

Petite baisse dans les candidatures F.I.A.

La formation d'arbitres joueurs est à poursuivre. Cependant en ce qui concerne les très jeunes arbitres, près de 50% arrêtent au bout d'une saison, un grand nombre n'ayant même pas accompli les 5 matchs requis.

16. Les actions techniques > Dorian LIBERT et Michaël MAURICE

Présentation par l'équipe technique d'une action intitulée « PROJET DE JEU » mettant en exergue le travail de suivi des joueurs par analyste vidéo.

17. Bilan sur la réunion concernant les comportements > Pierre TAESCH

Pour cette réunion annuelle sise à l'institution De La Salle à METZ le jeudi 21 août 2025, étaient présents 31 membres représentant les commissions suivantes :

- Les cinq antennes décentralisées de la commission de discipline
- Commission d'appel
- Commission administrative
- Commission des délégués

- Commission départementale des arbitres
- Membres du comité de direction du DMF
- Service des compétitions

Ainsi que les représentants de deux nouvelles commissions concernées

- Commission d'éthique
- Commission prévention
-

Christophe SOLLNER ouvre la séance de travail

Intervention de Manu SALING qui présente Damla, alternante et Enola désormais en contrat avec le DMF, qui remplaceront Tom LAURENT plus chargé de la communication au sein du DMF et seront les nouvelles interlocutrices concernant la gestion des faits disciplinaires. Il précise également le besoin d'anticiper le futur départ à la retraite de Pascale NAUDIN à la fin de la saison et le nécessaire tuilage.

Le Directeur Général présente également SCHAREPOINT, outil référent imposé pour les commissions liées à la gestion des dossiers disciplinaires qui facilitera la gestion du suivi des dossiers. Accès pris en charge par le district.

Concernant les informations pratiques, Pascale NAUDIN distribue aux membres présents une chemise contenant

- Le planning des réunions des organes décentralisés de la commission de discipline
- Les groupes des différents championnats seniors garçons
- La liste des clubs mosellans avec le numéro d'affiliation

Aide aux clubs face aux incivilités de l'environnement

Pierre TAESCH présente un projet de développement des formations et propositions sur le plan disciplinaire

- Les formations :
 - Elargir le groupe des formateurs concernant
 - Référents sécurité dans les clubs
 - Gestion des conflits
 - Laïcité et valeurs de la République
 - Proposer des formations
 - Par regroupement de clubs
 - Visioconférences
- Propositions sur le plan disciplinaire
 - Mise en place de l'excuse de minorité pour les joueurs mineurs en lien avec les services de jeunesse et sports et le suivi des clubs et parents
 - Les A.I.G. (activités d'intérêt général) sur le principe des TIG du pénal
 - Mise en place d'un challenge du respect avec barème de retrait et bonification de points en championnat

Les propositions sont retenues et des travaux de groupes seront organisés afin de préciser les points d'organisation concrètes notamment en comité directeur et avec un panel de clubs divers

L'aide d'un apprenant pour le suivi pourra être sollicitée.

Quelques points sont relevés :

- Un joueur sanctionné ne joue pas durant sa peine d'AIG
- Le club interlocuteur porte des garanties avec les parents du mineur
- Meilleur au challenge du respect ; organisateur de la finale du trophée des champions à condition que les conditions d'accueil s'y prêtent

Parole aux présidents des commissions et organes décentralisés

Contrairement aux réunions précédentes, seules les commissions qui le souhaitent se sont exprimées sur des points particuliers d'organisation ou autres

- Le point sur les engagements des jeunes : +12 équipes par rapport à la saison précédente
- Seniors : 10 équipes en moins environ, mais plus de licenciés en tout ; développement du football loisirs et vétérans
- Les conciliations du CNOSF ont donné plus d'importance sur la forma que sur le fond.
- Important de combler les groupes avec des équipes manquantes.

Le DMF n'a pas cette année, comme les précédentes pu compter les avocats du DMF excusés pour cause de vacances, pour traiter un sujet de droit se rapportant au football.

En conclusion de cette réunion de travail, Christophe SOLLNER insiste sur l'importance de mettre de l'humain dans les décisions des commissions.

A l'occasion du buffet de clôture, Christophe SOLLNER remercie chaleureusement monsieur Jean Christophe CHEVRIER, chef d'établissement pour la qualité de son accueil

18. Adoption du règlement intérieur de la commission des délégués > Pierre TAESCH

Etabli sur le modèle du règlement de la commission régionale adapté au district, après envoi à chaque membre du Comité de Direction en amont de la réunion, ne faisant pas l'objet de remarques particulières, le comité de direction prend connaissance du règlement dans son intégralité.

19. Divers :

Pierre TAESCH, président de la commission des délégués fait part du séminaire annuel qui s'est déroulé la journée du samedi 6 septembre au club house de MORHANGE.

Un grand merci pour l'accueil du club et la disponibilité des bénévoles présents pour l'accueil et le buffet.

27 délégués présents sur 34 (les absents excusés pour raisons professionnelles ou en vacances).

Remerciements aux intervenants : Didier GUEBLEZ pour le rapport en ligne, Félix ANDRIVON pour les nouveautés en arbitrage, Hubert LITTNER pour le bilan de la participation des délégués sur les plateaux U7 et U9, Ethan WAGNER pour les liens avec l'UNAF...

Quizz et mises en situations ont permis de revoir certaines bases de la fonction comme la relation arbitre / délégué sur les différentes étapes d'une rencontre.

Roger LAGRANGE annonce que le challenge Grenat se déroulera le jeudi 10 avril au stade Dezavelle limitrophe au stade St Symphorien de Metz... et des locaux du DMF.

Vincent MERULLA informe que la journée des bénévoles à Clairefontaine se déroulera les 28 et 29 septembre prochains avec la participation de douze bénévoles mosellans.

20. Informations du secrétaire général

- La liste des ententes de clubs mosellans pour la saison 2025 – 26 est adoptée par le Comité de Direction
- Dérogation exceptionnelle pour la saison 2025-2026 accordée par le Comité de Direction pour la constitution d'une équipe U13 entre l'Académie du BISCHWALD et l'ES LIXAING VAHL LANING Comité de Direction pour l'équipe de BISCHWALD.
- Présence de l'équipe de France de Futsal pour un tournoi international amical aux Arènes de Metz en décembre prochain.
- Nominations dans les commissions :
 - o Pratique jeunes : Thomas BOUQUET

- Statuts et règlements : Philippe BERNAUD
- Foot à l'école : Annie CALVI
- Créations de clubs : Entente BOUSCHWALD à ROSSELANGE (validée), FC FORBACH WIESBERG (en cours)
- Coupes de MOSELLE et manifestations sportives 2026 : d'ores et déjà le FC SARREGUEMINES et l'US FORBACH ont candidaté pour la finale des coupes de MOSELLE des seniors. Ces clubs devancent l'appel à candidature qui sera lancé à tous les clubs mosellans à partir de novembre prochain.

21. Informations du directeur général

Concernant l'emploi des services civiques, l'Etat a rogné l'ensemble des associations de près de 10% des effectifs par rapport à l'année précédente.

Les clubs sont limités à deux missions quelle que soit la taille de l'association sportive.

D'autre part, les clubs sont sous contrôle des services de l'Etat notamment sur le versement de la somme destinée aux jeunes employés en services civiques.

22. Parole aux présidents des clubs invités

Au terme de cette réunion du Comité de Direction, les présidents de clubs remercient chaleureusement les instances pour l'invitation à cette soirée de travail.

Le club d'ARGANCY pose la question sur la légitimité du baby-foot à trois ans. Christophe SOLLNER répond qu'il n'y a pas d'assurance spécifique pour les clubs qui offrent cette pratique. Pas de licence fédérale. De plus, l'éducateur en charge doit être titulaire d'un diplôme spécial. En revanche, une assurance collective et une autorisation parentale sont indispensables.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint
Henri VIGNERON, secrétaire général